



Site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz

Compte rendu du Comité de pilotage du 18/12/14



Rédigé le 19/12/14	Salle Saint Jean la Bouillerie Saint-Gravé	Rédaction
PJ : Diaporama de présentation		Lucette Gosselin SMGBO

Personnes présentes :	
<i>• Collectivités territoriales et structures de l'Etat</i>	
DDTM56	Nathalie MORVAN
Communauté de communes de Questembert	Valérie COURTIN
Mairie de Malansac	Monique FLEURY
Mairie de Saint Gravé	Marie Odile COLINEAUX Jocelyne PIQUET
Mairie de Rochefort en terre	Serge BUCHET
Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust	André PIQUET
ONCFS	Sébastien GAUTIER
ONEMA	Dominique BOUSSION
<i>• Organismes socio-professionnels, gestionnaires et utilisateurs du milieu, associations</i>	
AVAG	Danielle JUHEL
Eau et rivières de Bretagne	Jacques NEVE
Chambre d'agriculture	Catherine TAVEAU
Rochefort en terre tourisme	Nicolas GICQUEL
Bretagne vivante	Gérard SOURGET
	Cindy SCHRADER
CDRP 56	Madeleine LEBRANCHU
	Alfred OSTI
Syndicat des forestiers 56	Roger DE LA BOUILLERIE
<i>• Syndicat Mixte</i>	
SMGBO	Patrick LATOUCHE
	Lucette GOSSELIN (Chargée de mission Natura 2000)
	Louis-Marie SOURGET (Stagiaire)
Personne excusée :	
M. Jean-Marc GALLAND, secrétaire général de la préfecture du Morbihan	
M. Gilles Paillat, DREAL Bretagne	
DDCS	
M. Vincent Colasse, CBNB	

1

🔗 Rappel de l'ordre du jour :

- Désignation du président du Comité de Pilotage
- Bilan des activités de l'année 2014
- Prévisionnel d'activités pour 2015

• Introduction et désignation du président du COPIL

Madame **Nathalie MORVAN**, responsable de l'unité nature, forêt et chasse de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan, ouvre la séance du COPIL en remerciant les personnes présentes. Elle annonce qu'elle représente aujourd'hui M. Jean-Marc GALLAND, secrétaire général de la préfecture du Morbihan, qui s'excuse de ne pouvoir être présent parmi nous. Elle rappelle ensuite l'ordre du jour et précise que cette réunion va débiter par l'élection du Président du Comité de Pilotage.

La séance se poursuit par une rapide présentation de chacun des membres présents.

M. André PIQUET, président du SMGBO, prend la parole et remercie M. Jean-Pierre Guillet, ancien président du COPIL, pour son implication tout au long de l'élaboration du DOCOB. Il remercie aussi la DREAL pour la confiance accordée au SMGBO pour l'animation et la mise en œuvre de ce DOCOB.

Nathalie Morvan explique ensuite qu'il est demandé au collège des élus des collectivités de désigner le nouveau président du Comité de pilotage. Mme **Jocelyne PIQUET**, élue sur la commune de Saint-Gravé, s'est portée candidate. Sa candidature est soumise au vote.

→ Mme Jocelyne PIQUET est désignée, à l'unanimité, présidente du comité de pilotage du site Natura 2000 de la Vallée de l'Arz.

Mme **Jocelyne PIQUET** remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

• Contexte de la mission d'animation et bilan de la mise en œuvre du DOCOB pour 2014

Lucette GOSSELIN, animatrice Natura 2000 et responsable pour l'année 2014 de la mise en œuvre du document d'objectifs du site de la Vallée de l'Arz débute par de brefs rappels sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents sur le site et rappelle les 5 objectifs de développement durable définis dans le DOCOB.

La présentation continue avec une explication des actions mises en œuvre sur le site Natura 2000 durant l'année 2014. L'exposé décline au fil des objectifs de développement durable, les actions permettant d'y répondre :

- Actions liées à l'objectif A : Œuvrer pour le maintien et la gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
 - Suivi de la Loutre d'Europe
 - Suivi du Trichomanes remarquable
- Actions liées à l'objectif B : Assurer la compatibilité des usages avec les enjeux du site
 - Suivi du lancement du projet de PLUi de la CCPQ
 - Présentation des MAEC sélectionnées

Nathalie MORVAN précise que le Projet Agro-Environnemental et Climatique du SMGBO est passé, ce mardi 16, en comité d'audition technique et que la décision de validation du projet ne sera connue que fin février. Elle insiste sur la courte échéance pour d'éventuelles contractualisations en 2015 puisque les engagements, pour l'année 2015, devront se faire avant le 15 mai, mois durant lequel les agriculteurs réalisent leur déclaration PAC.

- Actions liées à l'objectif C : Communiquer, informer et sensibiliser
 - Programme de sorties nature
 - Site internet
 - Municipalités
- Actions liées à l'objectif D : Améliorer les connaissances
 - Stage

Louis-Marie Sourget présente l'objet et les résultats de son stage.

- Actions liées à l'objectif E : Animer et mettre en œuvre le DOCOB
 - Le programme Breizh bocage
 - Le Contrat territorial volet milieux aquatiques de l'Arz et ses affluents

Suite à cette présentation, **Sébastien Gauthier** (ONCFS), souligne le travail effectué par Louis-Marie Sourget durant son stage. Il s'interroge sur la possibilité d'étendre le site Natura 2000 à la zone du Pont de l'Eglise, en Pluherlin, frontalière et d'importance capitale à la fois pour les effectifs d'Agriion de Mercure et les populations de chauve-souris sur le secteur. Il ajoute que cette extension de périmètre pourrait garantir le maintien et l'entretien de cette zone, par le biais, notamment, de MAEC. Il termine en ajoutant que le suivi des espèces protégées sur le site est capital, que ces données fournissent des indications fiables sur l'état de conservation des milieux.

Nathalie Morvan (DDTM), précise qu'à ce jour, le réseau de site Natura 2000 est considéré comme stabilisé à l'échelle nationale. Les sites Natura 2000 en Bretagne ne sont pas amenés à évoluer sauf ceux pour lesquelles la démarche en est phase de finalisation du nouveau périmètre ou pour lesquels la commission européenne demande une modification. Elle ajoute qu'elle informera la DREAL des enjeux portés par cette demande d'extension de périmètre mais prévient l'assemblée que cette démarche d'extension restant marginale, elle ne pourra pas aboutir à court terme. Elle souligne aussi qu'il sera normalement possible de contractualiser une MAEC à enjeu biodiversité, dès lors que la parcelle concernée est située à proximité immédiate du site Natura 2000 et que l'objectif est cohérent avec ceux définis dans le DOCOB.

Catherine TAVEAU (chambre d'agriculture), s'inquiète sur le contenu du cahier des charges des MAEC proposées sur le territoire Natura 2000 et notamment sur les mesures incitatives. Elle insiste notamment sur la rigidité des périodes de fauche. Elle conseille de les harmoniser avec celles proposées sur le site Natura 2000 des Marais de Vilaine, qui autorisent une fauche en juin.

Nathalie MORVAN ajoute que les mesures proposées sur le territoire devront être progressives. Le retard de fauche peut être suggéré seulement sur les parcelles déjà en herbe. Pour les autres, il s'agira de proposer, dans un premier temps, seulement une conversion culture-herbe.

Dominique BOUSSION (ONEMA) constate que les surfaces en culture à proximité immédiate de l'Arz ont augmentées ces dernières années.

Gérard SOURGET (Bretagne Vivante), ajoute que la mise en place de MAEC herbes semblent essentielles sur le territoire au vue des nombreuses zones inondées et donc lessivées l'hiver.

• Prévisionnel de l'activité pour l'année 2015

Lucette GOSSELIN (SMGBO), continue en présentant les actions envisagées sur le site durant l'année 2015. L'exposé se décline au fil des objectifs de développement durable.

- Actions liées à l'objectif A : Œuvrer pour le maintien et la gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
 - Travail sur les espèces végétales invasives (cartographie, suivi des stations, veille, communication)
 - Suivi des stations à Trichomanes remarquable
 - Suivi des zones de marquage de la Loutre d'Europe

Lucette GOSSELIN(SMGBO), confirme les propos de Sébastien GAUTHIER et précise que d'autres suivis d'espèces protégées peuvent être organisés et instaurés sur le site.

- Concertation autour du statut de protection des gîtes à chiroptères

Sébastien GAUTHIER (ONCFS), s'indigne qu'aucune protection ne soit en vigueur sur les gîtes à chiroptères. Il précise que ces regroupements de population constituent l'enjeu principal du site Natura 2000 et que cette responsabilité de conservation est valable aussi bien au niveau régional que national. Il ajoute qu'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope doit être mis en place pour contrôler l'inquiétant accès aux ardoisières.

Gérard SOURGET (Bretagne Vivante), ajoute qu'il est essentiel de mettre en place une concertation autour de ce sujet.

Nathalie MORVAN (DDTM), énonce que des contrats Natura 2000 peuvent être mis en place pour financer la pose de grilles adaptées sur les cavités qui ne seraient pas encore fermées. Elle continue en insistant sur le fait que cette concertation, pour un statut de protection, doit être l'action prioritaire pour l'année 2015.

Sébastien GAUTHIER (ONCFS), ajoute que les ardoisières ne sont pas le seul site à protéger. Les souterrains du château de Rochefort en Terre sont aussi concernés, même si les menaces qui pèsent sur les chauves-souris y sont moins marquées, du fait de l'impossibilité d'accès. Il insiste sur le fait que l'information et la communication à ce sujet, sont très importantes.

Serge BUCHET (élu Rochefort-en-Terre) et **Sébastien GAUTHIER** propose une rencontre sur place afin d'informer les élus et techniciens de la commune des règles à suivre pour assurer la bonne conservation de ce gîte et d'éviter les perturbations nuisibles aux espèces présentes.

Lucette GOSSELIN (SMGBO), reprend la présentation des actions programmées pour l'année 2015.

- Actions liées à l'objectif B : Assurer la compatibilité des usages avec les enjeux du site
 - Animation du PAEC
 - Suivi du projet de PLUi de la CCPQ

Valérie COURTIN (CCPQ), confirme cette volonté de prendre en compte le site Natura 2000 dans l'aménagement du territoire et notamment dans l'identification des trames vertes et bleues. Elle émet le souhait que la démarche Natura 2000 et le site de la vallée de l'Arz soient présentés aux élus de la communauté de communes. Elle ajoute qu'il est crucial d'intégrer le site Natura 2000 dans une échelle intercommunale. Elle note aussi l'atout que représente le site Natura 2000 pour le territoire et notamment les possibilités en terme de tourisme.

Gérard SOURGET (Bretagne Vivante), prend la parole pour indiquer que le balisage sur le site Natura 2000 serait à améliorer.

Nicolas GICQUEL (Rochefort-en-Terre tourisme), ajoute qu'un travail d'information est indispensable.

- Actions liées à l'objectif C : Communiquer, informer et sensibiliser
 - Programmation et mise en œuvre de 5 sorties nature

Gérard SOURGET (Bretagne Vivante), souligne qu'il pourrait être intéressant de réaliser une sortie sur le thème de la géologie, notamment *via* les ardoisières qui constituent des éléments marquants du site Natura 2000.

Nicolas GICQUEL (Rochefort-en-Terre tourisme), annonce que les sorties nature sont des événements très demandés à la fois par un public de touristes mais aussi de locaux. Il ajoute que l'office de tourisme est volontaire pour aider à une réflexion sur la typologie des sorties à mettre en place.

Sébastien GAUTHIER (ONCFS), propose la mise en place d'un sentier d'interprétation et de découverte de la nature sur une des communes du site.

Nathalie MORVAN(DDTM), rappelle la présence du site classé qui doit également être pris en compte.

Valérie COURTIN (CCPQ), insiste sur l'importance de l'appropriation des enjeux du site par les habitants. Elle ajoute que la communauté de communes souhaite se positionner comme relais de diffusion notamment auprès des écoles ou des maisons de retraite par exemple, à l'échelle du site Natura 2000 mais aussi de l'intercommunalité.

- Concertation autour de la communication

Nicolas GICQUEL (Rochefort-en-Terre tourisme), propose d'être associé au groupe de concertation sur cette thématique. Il annonce que l'office de tourisme peut d'ores et déjà mettre à disposition, pour le site Natura 2000, des supports de communication existants, à destination du grand public.

La réunion se termine à 17h, **Lucette GOSSELIN** remercie les membres du Comité de Pilotage pour leur participation.